Après les discours d'Evreux et de Bordeaux de la ministre des Armées, les manœuvres de l'armée de l'air ne se sont pas fait attendre pour le morcellement du CTR Air.

CTR Armée de l'Air et CTR SIAé
Un mois d'avril explosif

CTR AA

ACTE 1:

Lors du Comité Technique Ministériel (CTM) du 05 avril 2018, ont été soumis au vote les textes fondateurs de la Direction de la Maintenance Aéronautique (DMAé), qui reprennent dans la quasi-totalité les missions de la SIMMAD. La DMAé étant rattachée au CEMA, elle n'a plus vocation à siéger au sein du CTR AIR.

ACTE 2 :

Lors de ce même CTM (05 avril), a été évoquée la création d'un Comité Technique de Réseau (CTR) propre au SIAé. Par conséquent, lors du CTM du 20 avril, le texte de création du CTR SIAé a été soumis au vote. Toutes les organisations syndicales ont voté contre, sauf FO.
Pour l'administration, le CTR SIAE serait l'instance la plus adaptée pour parler de l'avenir du service !
La ***CFDT*** prend acte de la soudaine prise de conscience de l'administration sur l'objet des comités techniques !
Mais la ***CFDT*** considère que l'avenir du SIAé peut être discuté avec les organisations syndicales dans le cadre du CTR Air, qui a l'avantage de réunir les différentes parties concernées par le MCO aéronautique. Ça nous paraît tellement évident !

La plus grosse conséquence de la création d'un CTR SIAé indépendant du CTR Air est psychologique : on ajoute de l'inquiétude à l'inquiétude chez les personnels, qui y voient une première étape dans un processus inéluctable d'éloignement.

*Pour la **CFDT**, ces deux actes ne sont pas sans conséquence car ils font exploser le CTR AIR actuel. Et au-delà, remettent en question la notion de Comité Technique de Réseau.*

L'armée de l'air et le SIAE volent maintenant côte à côte, jusqu'à quand avant que leurs trajectoires ne divergent ?

Paris, le 24 avril 2018